



L'Écho Blanc-Bourgeois

BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATIONS

N° 2415
Vendredi 21 août 2026



Scannez-moi !



MAIRIE

1, place de l'Étang - 29860 BOURG-BLANC
mairie@bourg-blanc.fr - 02 98 84 58 13
Horaires d'ouverture :
Lundi au jeudi 8h30-12h00/13h30-17h30
Vendredi 8h30-12h00/13h30-17h00
Fermeture le samedi en juillet / août

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Lundi au jeudi 8h30-12h00/13h30-17h00
Vendredi 8h30-12h00/13h30-16h30
Fermeture le samedi en juillet / août

MÉDIATHÈQUE : horaires d'été

Mardi 17h00-19h00
Mercredi 10h00-12h00
Samedi 10h00 - 12 h00

MUSÉE BRETON DE LA PHOTOGRAPHIE ET DU CINÉMA :

Pour une visite guidée du musée, deux options :
- aux heures d'ouverture de la médiathèque
- avec Yves Simon sur RDV au 02 98 84 54 33 / 06 15 92 53 63 ou Alain Uguen 07 87 30 57 02

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Le dimanche 8h30-12h30 place de l'Étang

ETAT CIVIL - Yves Le Ru, 76 ans



La mairie vous informe

ENTRETIEN DES HAIES - RAPPEL -

Entretien des haies et de la végétation en limite de voie publique
Afin de garantir la sécurité et la bonne circulation de tous, il est rappelé aux habitants que l'entretien des haies, arbustes et branches ...donnant sur la voie publique relève de la responsabilité des propriétaires et occupants. Les végétaux doivent être taillés régulièrement de manière à ne pas empiéter sur les trottoirs, accotements, pistes cyclables ou chaussées. Ils ne doivent en aucun cas gêner le passage des piétons, masquer la visibilité des usagers, ni obstruer l'éclairage public ou la signalisation. Le respect de ces obligations contribue à la sécurité, à la propreté et au cadre de vie de l'ensemble de la commune. Nous remercions chacun pour sa vigilance et son implication.

GARDERIE PERISCOLAIRE 2026/2027 de l'école publique

A compter du 1er septembre 2026, la municipalité reprend la gestion de la garderie périscolaire de l'école publique. Ce passage vise à pérenniser le service, à garantir sa qualité. Une communication détaillée, précisant l'ensemble des modalités pratiques, sera transmise dans les plus brefs délais.

PERMANENCES DES ELUS

Uniquement sur RDV pendant l'été.

MAIRIE ET AGENCE POSTALE

Fermeture le samedi en août.

MÉDIATHÈQUE

Les horaires de la médiathèque sont modifiés jusqu'au 6 septembre. Mardi : 17h00 -19h00, - mercredi : 10h00 - 12h00, samedi : 10h00 - 12h00.

MINIBUS

Prochaine sortie « Courses » le **mercredi 2 septembre**.

RECENSEMENT CITOYEN

Les jeunes nés en **août 2010** sont invités à se présenter en mairie à leurs 16 ans. Il leur sera remis une attestation nécessaire pour les concours, examens et permis de conduire. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

EMPLACEMENTS DES DÉFIBRILLATEURS

La commune de Bourg-Blanc dispose de 5 défibrillateurs automatiques externes (DAE) : deux sont installés dans les salles omnisports de Créac'h Leué et Jean-Marie Bleunven, un troisième au Stade Jo Le Bris à Touroussel, un devant la mairie et un autre sur le bâtiment de l'aire du lac.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 5 septembre 2026

Salle omnisports de Créac'h Leué
de 9 h à 12 h

Chorale, Musique, Voile radiocommandée, Pêche, Boxe, Cyclisme, Badminton, Tennis de table, Football, Hand, Pétanque et dominos, Tai chi, Gymnastique, Couture, Danse, Zumba, Sophrologie, Club Photo, Dessin, Peinture, Karaté, Judo, Patin à roulettes et rollers, Motos...

Commune de BOURG-BLANC



Sécheresse : des restrictions (eau et feu)

Dans un contexte de températures élevées et de sécheresse importante de la végétation et des sols, le préfet du Finistère a placé l'ensemble du département en état d'alerte sécheresse. Cette décision vise à préserver durablement la ressource en

eau, à garantir l'alimentation en eau potable et à protéger les milieux naturels. Un arrêté préfectoral prévoit également des restrictions temporaires des usages du feu et encadre certaines activités à risque incendie.

Parmi les principales mesures figurent l'interdiction des usages du feu dans les bois, forêts, landes et plantations, ainsi que dans un périmètre de 200 mètres autour de ces espaces, des restrictions concernant certaines activités agricoles et forestières, ainsi que des limitations des usages de l'eau : nettoyage des façades et véhicules, remplissage des piscines, alimentation des fontaines d'agrément, ou encore arrosage des jardins, espaces verts et terrains de sport. Pour plus de renseignements l'arrêté est disponible sur le site de la Préfecture : <https://www.finistere.gouv.fr/Actualites/Fil-d-actu-dans-le-Finistere>

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

Une consultation publique sera ouverte du **20 août au 17 septembre 2026** concernant le dossier d'extension de l'élevage de porcs de l'EARL Jacopin à Kerbéoc'h à Bourg-Blanc. Le dossier sera consultable en mairie à compter du **20 août 2026** ou sur le site internet de la préfecture du Finistère. www.finistere.gouv.fr

PAROISSE

Dimanche 23 août à 10h30, messe en breton à la chapelle Loc Mazé Le Drennec



DÉCHETTERIES

- **Primel à Bourg-Blanc** : **mardi** 9h00-12h00/14h00-18h00, **vendredi** 14h00-18h00, et **samedi** 9h00-12h00/14h00-18h00
- **Penvern à Plabennec** : du **lundi** au **samedi** 9h00-12h00/14h00-18h00 (fermée le mardi).
- **Ménez Bras à Lannilis** : du **lundi** au **samedi** 9h00-12h00/14h00-18h00 (fermée le mercredi).



Ecoles

ECOLE SAINT-YVES : Recherche de bénévoles pour l'aide aux devoirs pour accompagner les enfants du primaire (CP à CM2) au moment de l'aide aux devoirs. Celle-ci est proposée les lundis, mardis et jeudis de 17 H à 17 H 30. Des enseignants et du personnel de l'école sont également présents sur ces temps d'accompagnement. Il n'est pas nécessaire d'être présent aux 3 séances. Pour les personnes disponibles et souhaitant apporter leur aide aux élèves, merci de nous contacter par mail : saintyvesnotre-dame.bourgblanc@orange.fr

ECOLE PUBLIQUE BOURG-BLANC : Permanences pour toute demande avant la rentrée scolaire: lundi 24, mardi 25 et jeudi 27 août de 9h à 18h. Tél 02-98-84-58-71 Mail ec.0291220U@ac-rennes.fr. La rentrée scolaire aura lieu le mardi 1er septembre à 9h (accueil à 8h50).



Vie associative et sportive

GSY FOOTBALL : Math amical ce samedi 22 août 2026 à 17h sur le synthétique, opposant le Stade Brestois 29 B, évoluant en National 3, au FC Lannion, également pensionnaire de national 3.

YATOUZIK : L'association Yatouzik évolue. Pour la saison 2026/2027, les cours de musique piano, guitare, batterie et percussions seront assurés par Yasik Terres de Rythmes sur Bourg-Blanc et Coat-Méal et toujours animés par Pascal.

Yasik Terres de Rythmes propose des cours de musique pour tous les âges : - individuel, cours de batterie / percussions, guitare, piano ; Cours d'essai gratuit et sans engagement. Contact : Pascal De Lagrandrie, delagrandriepascal@gmail.com, 06 79 46 07 90.

EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES A LA MEDIATHEQUE

Une exposition de clichés du photographe **Alain Uguen** sur le thème des cimetières de bateaux et des épaves échouées sur l'estran au fond d'un port ou dans l'anse d'une rivière en Bretagne.



Annonces

RECHERCHE Location maison ou appartement Type T 2 sur Bourg-Blanc, proche du bourg, contact : 06 63 59 92 08

RECHERCHE Location appartement studio F1 max F2 étant personnel soignant à la maison de retraite, contact : 06 47 94 66 10



Annuaire

SERVICES MUNICIPAUX :

Médiathèque : 02 98 84 54 42

mediatheque-bourgblanc@orange.fr - <https://livrecommelair.fr>

Halte-garderie "Petit Ours & Compagnie" : 02 98 84 46 05

haltegarderie-bourgblanc@outlook.fr

Fermeture du 27/07 au 14/08

Centre de loisirs : 09 64 44 10 48 - bourgblanc@epal.asso.fr

Relais Petite Enfance : 02 98 36 83 42

APPELS D'URGENCE :

Médecin : 15

Sapeurs Pompiers : 18 ou portable 112

Gendarmerie : 17 ou 02 98 40 41 05

Violences sur les enfants : 119

MÉMENTO :

Pharmacie de garde : nuits, samedis après-midi, dimanches et jours fériés, **32 37** pour connaître la pharmacie la plus proche.

HÔTEL COMMUNAUTAIRE DU PAYS DES ABERS

58, avenue de Waltenhofen - Plabennec

02 98 37 66 00 - accueil@pays-des-abers.fr

Ramassage des déchets ménagers : 02 98 37 66 00

Astreinte eau / assainissement CCPA : 06 08 41 49 75

France Services : 02 30 06 00 36

franceservices@pays-des-abers.fr